



Litige financier entre deux entreprises

Par **pad**, le **21/03/2014** à **17:58**

Bonjour,

J'ignore si je suis réellement dans le bon poste, mais voilà mon problème.

Je suis garagiste à mon compte, et il y a de ça un peu plus d'un an, j'ai acheté de nombreuses voitures à un concessionnaire qui se trouvait être aussi un bon ami.

Je lui ai alors acheté un lot de voitures, et lui ai donné la moitié de la somme en espèce et le reste devait être réglé à la réception des voitures.

Cependant, il ne m'a jamais donné de déclarations comme quoi je lui avais bien versé la moitié de la facture. Je me suis donc refusé à régler le reste. Cependant aujourd'hui il me demande l'intégralité de la somme de départ, et je ne peux prouver que je lui ai déjà réglé la moitié.

Je suis conscient que dès le début j'aurais dû demander une preuve au moment de la transaction, mais cet homme était un ami. Je me demande donc si quelqu'un pourrait m'aider. Merci d'avance.

Par **moisse**, le **22/03/2014** à **16:53**

Bonjour,

A part votre banquier ou trouver miraculeusement un sponsor, personne ne paiera à votre place.

Votre règlement en espèces n'est soutenu par aucune preuve, et en sus interdit au delà de 3000 euros.